

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/959

"Aménagements pour les services municipaux" (opération 60021833), "Aménagement et rénovation des salles municipales" (opération 60021834), "Charges de copropriété en investissement" (opération 60021835) - "Acquisitions foncières" AP 2015-1. Vote d'une partie des AP 2015-2, 2015-1, 2015-17, programmes 00008, 00020 et 20020.

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINA, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/959 - "AMENAGEMENTS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX" (OPERATION 60021833), "AMENAGEMENT ET RENOVATION DES SALLES MUNICIPALES" (OPERATION 60021834), "CHARGES DE COPROPRIETE EN INVESTISSEMENT" (OPERATION 60021835) - "ACQUISITIONS FONCIERES" AP 2015-1, 2015-2, 2015-17, PROGRAMMES 00008, 00020 ET 20020. (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La présente délibération a pour objet de valider le vote d'une partie des AP et le lancement des opérations qui nécessitent la réalisation d'études et de marchés, en amont du vote de la programmation pluriannuelle des investissements 2015-2020 et dont l'exécution doit intervenir avant la fin de l'année 2015.

N° Opération	N° AP	Programme	Libellé Opération	Montant
60021833	2015-2	00008	Aménagements pour les services municipaux	261 K€
60021834	2015-2	00008	Aménagement et rénovation des salles municipales	90 K€
60021835	2015-17	20020	Charges de copropriétés en investissement	50 K€
	2015-1	00020	Acquisitions foncières	250 K€

Je vous propose donc sur la base de ces éléments, d'autoriser le lancement de ces opérations urgentes dont le montant total s'élève à 651 K€.

Ces opérations seront financées par affectation d'une partie de leurs autorisations de programme respectives et de leurs programmes.

Certaines de ces opérations peuvent nécessiter des autorisations d'urbanisme dont le Conseil municipal doit autoriser le dépôt.

La maîtrise d'œuvre sera assurée soit en interne, soit par un prestataire extérieur selon le montant des opérations. Les marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre, de coordination SPS et de contrôle technique seront attribués en application des dispositions du Code des marchés Publics.

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

DELIBERE

1. Les autorisations de programme ci-dessous sont approuvées ainsi que leur montant respectif :

N° AP	Programme	Libellé Opération	Montant
2015-2	00008	Aménagements Administration générale 2015-2020	351 K€
2015-17	20020	Charges de copropriétés 2015-2020	50 K€
2015-1	00020	Acquisitions foncières	250 K€

2. Le lancement des opérations urgentes de travaux, telles que listées ci-dessous, est approuvé :

N° Opération	Programme	Libellé Opération
60021833	00008	Aménagements pour les services municipaux
60021834	00008	Aménagement et rénovation des salles municipales
60021835	20020	Charges de copropriétés en investissement

3. Ces opérations seront financées par affectation d'une partie de leurs AP respectives et programmes respectifs.

4. M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux.

5. Les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur les programmes 00008, 00020 et 20020 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, toutes fonctions, selon la décomposition de l'échéancier suivant, susceptible de variations compte tenu des aléas pouvant survenir :

N° AP	2015	2016
2015-2	300 KE	51 KE
2015-17	40 KE	10 KE
2015-1	200 KE	50 KE

6. Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée

N. GAY,